



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E22925

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2023

ÉDITÉ LE 20/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/03/1994
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 01/01/2015
1 000 000

Raison sociale : JLC 45 CONFORT DE LA MAISON

Sigle : J.L.C.45
1035 RUE DE GAUTRAY
45590 SAINT-CYR-EN-VAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS 394 358 071

Téléphone : 02 38 63 03 03

Fax : 02 38 64 09 47

Siret : 394 358 071 00022

Portable :

Code NACE : 4334Z

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 0020687

E-mail : celine.tournois@jlc45.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

SMABTP 427503N1247000/001 468905/33

CHEYMOL JEAN-LUC PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 427503N1247000/001 468905/33

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Effectif moyen : 171

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	19/09/2019
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	13/12/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	22/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	13/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.